

## **SÉANCE DU LUNDI 4 MARS 2019**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 4 mars 2019 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Luc Bélisle, Jean-Pierre Allard, Steve Bouchard, Pierre Gravel et Michel Chouinard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2019-03-01  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Gravel  
Appuyé par le conseiller Steve Bouchard  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant en y ajoutant au point

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019
- 3) Adoption du registre des chèques et des dépôts directs au 28 février 2019
- 4) Règlement 2019-02 sur les systèmes d'alarme - Adoption
- 5) Dépôt du second projet de règlement 2019-03 relatif au zonage
- 6) Consultation publique du second projet de règlement 2019-03 relatif au zonage et du projet de règlement 2019-04 relatif à la construction
- 7) Adoption du second projet de règlement 2019-03 relatif au zonage
- 8) Scène mobile Rivière-Rouge – Protocole d'entente
- 9) Application du Règlement sur la gestion contractuelle – Rapport annuel 2018
- 10) MTQ – Travaux chemin Guénette (Municipalité de Lac-des-Écorces)
- 11) Projets particuliers d'amélioration de la voirie locale de la circonscription électorale – PPA-CE 2019-2020
- 12) Demande de dérogation mineure DM2019-02-01 – 279, Route 117
- 13) Informations et correspondance
- 14) Varia
- 15) Période de questions
- 16) Levée de la séance

Adoptée

2019-03-02

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2019**

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 février 2019 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2019-03-03

#### **3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES ET DES DÉPÔTS DIRECTS AU 28 FÉVRIER 2019**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques au 28 février 2019 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1900028 à C1900070 et les paiements directs L1900007 à L1900011 totalisant 182 391.28\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2019;
- le registre des salaires, portant les numéros D1900029 à D1900035 (élus), totalisant 4 714.16\$ et les numéros D1900027 et D1900028, D1900036 à D1900044 (employés) totalisant 5 991.14\$ ainsi que les chèques portant les numéros P1900008 à P1900015 (employés) totalisant 3 035.62\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2019.

Adoptée

2019-03-04

**4. RÈGLEMENT 2019-02 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME - ADOPTION**

ATTENDU QU' il y a lieu d'adopter un règlement sur les systèmes d'alarme;

ATTENDU QU' une copie du projet de règlement 2019-02 a été remise aux conseillers et que des copies étaient disponibles pour consultation lors de la séance du 14 janvier 2019;

ATTENDU QU' avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du 14 janvier 2019;

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le Règlement 2019-02 sur les systèmes d'alarme.

Adoptée

2019-03-05

**5. DÉPÔT DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-03 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le second projet de règlement 2019-03 relatif au zonage lequel est identique au projet déposé à la séance ordinaire du 14 janvier 2019.

Adoptée

2019-03-06

**6. CONSULTATION PUBLIQUE DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-03 RELATIF AU ZONAGE ET DU PROJET DE RÈGLEMENT 2019-04 RELATIF À LA CONSTRUCTION**

Le 14 janvier 2019, le conseil fixait par résolution la tenue d'une consultation publique devant avoir lieu le lundi 4 mars 2019 concernant le projet de règlement 2019-03 modifiant le règlement 2002-05 relatif au zonage et le projet de règlement 2019-04 relatif à la construction.

Heure d'ouverture de la consultation publique : 19h35

Monsieur Richard Gagnon, directeur général, présente le projet de règlement 2019-03 et 2019-04 et explique les modifications apportées.

Heure de la levée de la consultation publique 19h55.

2019-03-07

**7. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-03 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le second projet de règlement 2019-03 modifiant le règlement 2002-05 relatif au zonage.

Adoptée

2019-03-08

**8. SCÈNE MOBILE RIVIÈRE-ROUGE – PROTOCOLE D'ENTENTE**

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général à signer les documents inhérents au protocole entente. De plus, il est résolu de demander à la Ville de Rivière-Rouge de biffer à l'article 7, au point 1, deuxième paragraphe les termes grève et lock-out de mêmes qu'au point 2.

Adoptée

2019-03-09

**9. APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – RAPPORT ANNUEL 2018**

**Infrastructures de la Municipalité  
(Contrat gré à gré)**

- ✚ Liste de fournisseurs potentiels
- ✚ Démarche confidentielle pour obtenir des coûts pour des travaux qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation
- ✚ Accorder le contrat par résolution municipale

**Barrage Parc Georges-Painchaud  
(Contrat de plus de 100 000\$)**

- ✚ Devis et préparation du projet à déposer à **SEAO (appel d'offres)** par la firme N. Sigouin – Infra-Conseils

Les travaux assujettis par le Règlement sur la gestion contractuelle sont de l'asphaltage sur le chemin du Lac-Allard et Dubois, la rampe de mise à l'eau du Parc Georges-Painchaud et le barrage du Parc Georges-Painchaud.

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport annuel 2018 relativement à l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

Adoptée

2019-03-10

**10. MTQ – TRAVAUX CHEMIN GUÉNETTE (MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES)**

ATTENDU QUE le MTQ doit effectuer des travaux de ponceau sous le chemin Guénette situé sur la délimitation de la Municipalité de Lac-Saguay et de Lac-des-Écorces ;

ATTENDU QUE les travaux occasionneront une fermeture complète de la route pour une durée estimée à une semaine ;

ATTENDU QUE les résidents situés au sud du ponceau désirant rejoindre la route 117 devront passer par le chemin Vieille Route 11 ;

ATTENDU QUE le MTQ confirme que la route sera remise dans son état initial après la fin des travaux ;

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Transport Québec à utiliser le tronçon reliant le chemin Guénette à la route 117 via le chemin Vieille Route 11.

Adoptée

2019-03-11

**11. PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION DE LA VOIRIE LOCALE DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – PPA-CE 2019-2020**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel  
Et résolu à l'unanimité :

De présenter une demande de subvention de 25 000\$ à la députée, Madame Chantale Jeannotte, relative aux projets particuliers d'amélioration de la voirie locale de la circonscription électorale.

Adoptée

2019-03-12

**12. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2019-02-01 – 279, ROUTE 117**

ATTENDU QU' un permis de construction été demandé et accordé pour l'aménagement d'un ilot de pompe à essence et d'une marquise au 279, Route 117, Lot 6 103 639;

ATTENDU QU' un certificat de localisation a été produit après les travaux;

ATTENDU QUE ce certificat démontre que la marge de recul avant pour cet ouvrage n'a pas été respectée;

ATTENDU QUE l'erreur a été commise lorsque le permis a été accordé par une mauvaise lecture du plan d'implantation déposé par le propriétaire;

ATTENDU QUE pour respecter la réglementation, une demande de dérogation mineure a été déposée afin de porter la marge de recul avant à 1,99 mètres;

Il est proposé par le conseiller Steve Bouchard appuyé par le conseiller Michel Chouinard et résolu à l'unanimité :

D'accepter les recommandations du comité consultatif d'urbaniste et d'accorder la demande de dérogation mineure DM2019-02-01 afin de porter la marge de recul avant à 1,99 mètre sur la propriété de Dépanneur Crevier Express (9063-1375 Québec inc.) du 279 route 117 à Lac-Saguay, Lot 6 103 639.

Adoptée

**13. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE**

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2019-03-13

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h40.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2019-03-03.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse